

# COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022-2023 du CLUB GV MEYLAN

L'assemblée générale ordinaire de la GV Meylan s'est tenue au Clos des Capucins à Meylan, le 20/11/2023. 102 personnes étaient présentes et 313 pouvoirs ont été reçus, le quorum est donc atteint et Mme la Présidente, Sylvie PELLETIER, a déclaré l'AG Ordinaire ouverte.

## 1. Mot de bienvenue et présentation du CoDir

Notre association est désormais désignée par GVRM (Gymnastique Volontaire et Randonnée de MEYLAN) suite à l'AG Extraordinaire qui vient d'adopter la modification des statuts.

La présidente adresse tout d'abord ses remerciements aux nombreuses personnes présentes montrant ainsi leur intérêt pour l'action associative menée :

- Adhérents,
- animateurs sportifs salariés,
- Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR),
- Contrôleur aux comptes Mr Guy LAVOISIER,
- Les responsables présents des GV voisines, Biviers/Montbonnot, Corenc, La Tronche et Saint-Ismier avec lesquelles nous travaillons pour échanger et harmoniser la gestion de nos associations.

### a. Les partenaires Institutionnels

L'Association ne saurait fonctionner sans l'aide, le conseil ou le soutien d'un certain nombre de partenaires incontournables dont voici les principaux :

#### La mairie de Meylan

La présidente remercie très sincèrement la mairie de Meylan qui met gracieusement à notre disposition les gymnases et les salles de réunion. Et plus particulièrement, nos deux interlocuteurs privilégiés qui sont :

- Jonathan DIHO, le nouveau responsable du service des sports,
- Mr Christophe BATAILH, élu en charge des associations,

Le CODEP 38 qui nous apporte conseil et aide administrative et juridique

La FFEPGV à laquelle notre association est affiliée. Par le biais de ses licences, la fédération est l'intermédiaire pour l'assurance de l'association et celle des inscrits.

### b. Présentation du CoDir

La présidente remercie le travail considérable du Codir (Comité Directeur) en la personne de :  
Denyse Ausset : notre trésorière qui va exposer le bilan financier du club.

Guy Vachet : secrétaire, a également la charge du site internet et des questions informatiques.

Catherine Malabre : trésorière adjointe en soutien de Denyse. Elle s'occupe plus particulièrement de l'AFDAS et des dossiers des salariés.

Maité Delille : secrétaire adjointe.

Corinne Villequey et Paulette Imbert qui sont les responsables de l'activité randonnées et raquettes.

Enfin, nous avons la chance de pouvoir compter sur 6 nouveaux membres du CoDir en la personne de : Florence Gascon, Claude Girollet, Annie Ledrapier Bourret, Michèle Lely,

Geneviève Lunardi et Dominique Simon qui vient d'être cooptée. Elles ont ainsi participé à l'accueil des cours, fait l'inventaire et le rangement du matériel dans tous les gymnases et nous ont aidés à la préparation logistique de ces AG ordinaire et extraordinaire.

La présidente rappelle que tous les membres du CoDir sont bénévoles et sont tous engagés pour l'intérêt commun de l'association. Toute personne souhaitant apporter une aide même ponctuelle est bienvenue et le club a toujours besoin d'idées innovantes !

## 2. Approbation du compte- rendu AG 2021-2022

Le compte rendu de l'AG 2021-2022 qui s'est tenue le 21 novembre 2022, a été envoyé par mail à tous les adhérents et de nouveau avec la convocation de cette AG.

La présidente propose de passer au vote pour son approbation :

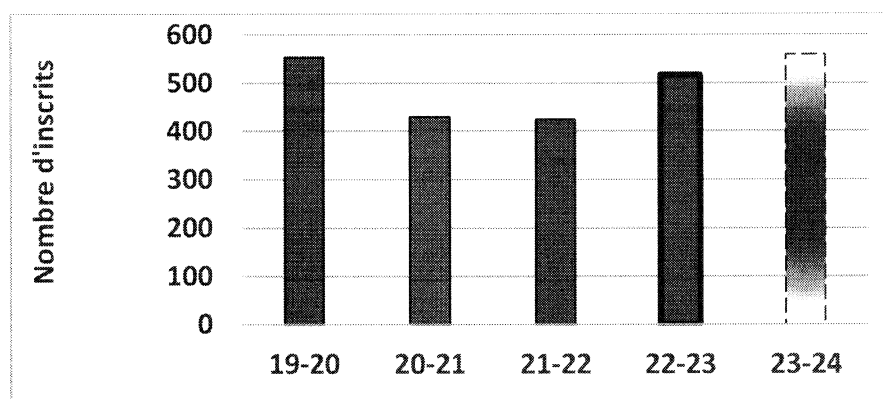
Qui est contre :0

Qui s'abstient :0

**Le compte-rendu de l'AG 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.**

## 3. Rapport Moral

Cette saison 2022-2023 fut relativement sereine, une saison de retour à la normale, non impactée par le Covid. Il y a eu 516 adhérents inscrits en 2022-2023 contre 424 en 21-22, soit une augmentation de plus de 20% du nombre d'inscriptions. Nous sommes revenus à un niveau d'avant la Covid :



Grâce à la bonne santé financière de cette année (voir le rapport financier ci-après) nous avons décidé en CoDir de ne pas augmenter les prix des cours pour la saison 2023-2024. Et compte tenu de l'inflation, il a été décidé d'augmenter le salaire horaire des animateurs au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Cette augmentation intervient après une augmentation salariale en avril 2022 et aussi celle de leur indemnité kilométrique au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

La présidente remercie notre équipe pédagogique constituée par 15 animateurs diplômés. Grâce à leur implication, à leur formation, ils permettent aux adhérents de pratiquer dans la bonne humeur certes mais avec une efficacité constamment renforcée.

Dans cette équipe pédagogique, stable et motivée, nous avons eu le départ à la retraite de deux animatrices en juin 2023 :

- Corinne Blondé avec qui nous avons ouvert l'activité Qi Gong, il y a 5 ans.

SP Gu'

- Anne Florio qui travaillait avec notre GV depuis 26 ans et animait 6 cours par semaine. Nous tenions à remercier ces deux animatrices pour leur contribution remarquable au sein de notre GV. Pour 2023, nous avons trouvé deux remplaçantes : Karine Muller en Qi Gong et Hélène Bouchet en Pilates. Nelson et Sandra ont repris les cours de marche active.

Au niveau des activités, la principale difficulté de 22-23 fut l'obtention des créneaux dans les gymnases par la mairie. En effet, le gymnase des Buclos étant fermé, nous avons eu de nombreuses réunions avec le responsable du service des sports de la mairie qui s'est beaucoup investi pour pouvoir vous proposer le meilleur planning possible.

En termes d'activités toujours nous avons cherché à diversifier davantage encore l'offre en septembre 2022. Ainsi, nous avons ouvert trois nouvelles activités qui ont rencontrées un grand succès : Mobilité stretching, Yoga et Body zen.

#### 4. Rapport d'activité

Guy Vachet, secrétaire et responsable informatique présente le bilan pour l'association.

Le site Web qui est la vitrine de notre association a été mis à jour avec les infos relatives à la saison.

Le système de gestion des inscriptions continue à nous rendre de bons services même si cette version est dépassée et que nous comptons une nouvelle génération pour la saison 2024-2025. Pour cette saison 2022-2023, 540 licences ont été prises à la fédération EPGV qui nous soutient en proposant notamment des formations. Ce travail est compliqué par l'étanchéité du système fédéral et aussi par la nécessité de commander en plusieurs vagues.

En termes de bilan des cours en salles et en extérieur, nous avons augmenté l'offre pour la saison 2022-2023 en proposant 38 séances hebdomadaires, soit :

- 30 cours en salle : Activités Physiques Adaptées, Gym dynamique, gym d'entretien, Pilâtes, Etirements, Body Zen, Qi Gong et Yoga.
- 8 activités de plein air : Acti'March et Marche Nordique

Corinne VILLEQUEY et Paulette IMBERT, responsables de la section montagne, présentent le bilan d'activités pour les randonnées et les raquettes. En premier lieu, elles remercient tous nos accompagnateurs, pour leur engagement et leur travail de préparation et de réalisation des randonnées. Un nouvel ABR, René Vacher, est venu renforcer l'effectif. De plus, 10 volontaires serre-files ont été formés pour contribuer à la sécurité des sorties. Dans le même objectif, les ABR ont été équipés de talkies-walkies

Quelques chiffres maintenant : 61 inscrits en randonnée, avec 3 groupes relativement équilibrés. 30 sorties ont été effectuées avec 28 participants en moyenne.

Pour les raquettes, la saison s'est bien déroulée aussi malgré un faible enneigement, avec 56 inscrits et une moyenne de 38 participants par sortie.

4 séjours avec nuits en refuge ont été organisés en Oisans, dans les Monts du Vaucluse, en Lozère et à Aussois (ce dernier a été annulé à cause de la météo.)

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité :

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

**Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.**

SP GV

## 5. Rapport financier 2022-2023

### a. Compte d'Exploitation 2022-2023

Licences & Cotis. Codep	14 255,00 €	Inscriptions	87 500,30 €
Achat Matériel	34,98 €	Inscrip. avancées 23-24	-6 732,90 €
Fournitures diverses	1 599,94 €	Inscrip. avancées 22-23	3 233,50 €
La Poste - La banque	100,19 €	Produits financiers	960,52 €
Activité Raquettes	6 093,38 €	Recettes Raquettes	7 050,00 €
Activité Randonnées	1 332,10 €	Recette Randonnées	2 120,00 €
Formations animateurs	50,64 €		
Salaires animateurs	42 170,69 €		
Charges sociales	16 575,81 €		
Frais de déplacements	5 212,72 €		
Factures à payer	254,34 €		
Provision	1 800,00 €		
Résultat	4 651,63 €		
<b>Total des charges</b>	<b>94 131,42 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>94 131,42 €</b>

### b. Situation au 31 Août 2023

Titres de placement	21 065,70 €	Report à nouveau	99 425,72 €
Banque	3 601,91 €	Inscrip. avancées 22-23	-3 233,50 €
Caisse	315,40 €	Inscrip. avancées 23-24	6 732,90 €
Epargne Association	84 648,08 €	Factures à payer	254,34 €
		Provision	1 800,00 €
		Résultat	4 651,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 631,09 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>109 631,09 €</b>

### c. Bilan prévisionnel 2024-2025 :

Charges		Produits	
Licences & Codep	14 500 €	Inscriptions	88 200 €
Achat de Matériel	1 200 €		
Fournitures diverses	1 200 €		
Frais informatique	3 500 €		
La poste - la banque	250 €	Produits financiers	650 €
Activité Raquettes	7 000 €	Recettes Raquettes	7 000 €
Activité Randonnées	2 000 €	Recette Randonnées	2 000 €
Formation animateurs	1 500 €		
Salaires animateurs	44 000 €		
Charges sociales	16 800 €		
Frais de déplacements	5 900 €		
<b>Total des charges</b>	<b>97 850 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>97 850 €</b>

Après 2 années compliquées par la Covid, cet exercice a été plus paisible par rapport au contrôle sanitaire dans les cours. Catherine Malabre a apporté son aide dans cette fonction plus particulièrement pour l'AFDAS qui est l'organisme en charge des formations des animateurs,

pour le contrôle médical des animateurs, etc... Elle dispose maintenant de toutes les informations et codes pour gérer payes et banque.

En conclusion, notre compte d'exploitation de l'exercice 22-23 présente un résultat bénéficiaire de 4 651,63 euros en intégrant une provision de 1800 euros, pour frais informatiques non facturés sur cet exercice et une subvention que nous devons rembourser car nous n'avons pas pu ouvrir un cours spécifique.

L'équipe pédagogique composée de 15 animateurs, fait de notre club une véritable petite entreprise avec ses contraintes sociales et fiscales. Les salaires de cette équipe avec leurs charges sociales et frais de déplacement représentent 73% des dépenses, tandis que les licences prises à la fédération EPGV en représentent 16%. L'ensemble de ces dépenses obligatoires constitue 89% de notre budget de dépenses.

L'Association est gérée par des bénévoles, le temps consacré par tous ces membres représente au minimum un employé à temps plein. Si celui-ci était rémunéré au Smig, la dépense serait de 36000 euros par an minimum.

d. Le contrôleur des comptes présente ses conclusions à l'assemblée :

**RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES  
DE L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MEYLAN  
AU TITRE DE L'EXERCICE 2022/2023**

Conformément à la mission que vous m'avez confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice 2022/2023

A ce titre, l'examen des comptes a comporté les vérifications utiles et nécessaires de l'ensemble des postes produit, charges ainsi que du compte banque.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité des écritures passées lors de l'élaboration du bilan et du compte de résultat.

Elles traduisent ainsi une image fidèle des opérations et de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2022/2023.

Fait à Meylan le 20 Novembre 2023



Guy LAVOISIER

Approbation du rapport financier et des comptes :

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

SP GV

**Le rapport financier et les comptes sont adoptés à l'unanimité.**

#### **6. Point sur l'année en cours**

A ce jour, nous avons une bonne visibilité sur les adhésions de la nouvelle saison 23-24 avec encore une augmentation du nombre d'inscriptions. C'est une excellente nouvelle pour la pérennité de l'association.

Nous avons ouvert un nouveau cours déjà complet : le Postural Ball qui se fait avec des gros ballons. Pour la première fois également cette année, nous proposons un stage Prévention des chutes de 12 séances de 1h qui sera animé par Sandra. Il est limité à 12 personnes et il est aussi complet.

Le cours de Qi Gong à la maison de la clairière étant complet, nous envisageons d'ouvrir un deuxième créneau (à voir si son ouverture est viable financièrement).

#### **7. Election d'un membre du Codir coopté**

Dominique Simon ayant été cooptée par la réunion du CoDir du 8/11/2023, nous demandons à l'assemblée de valider son intégration :

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

**L'élection de Dominique Simon au CoDir est approuvée à l'unanimité.**

Voici la liste des membres du CoDir au complet :

- Sylvie PELLETIER : *Présidente*
- Denyse AUSSET : *Trésorière*
- Guy VACHET : *Secrétaire et Informatique*
- Catherine MALABRE : *Trésorière adjointe/ gestion des dossiers Salariés*
- Maïté DELILLE : *Secrétaire adjointe*
- Paulette IMBERT : *Co-responsable Randonnées*
- Corinne VILLEQUEY : *Co-responsable Randonnées*
- Florence GASCON
- Claude GIROLLET
- Annie LEDRAPIER-BOURRET
- Michèle LELY
- Geneviève LUNARDI
- Dominique SIMON

#### **8. Mot de la fin :**

Notre club ne peut fonctionner efficacement que si ses membres nous aident. Nous comptons sur vous pour être nos meilleurs ambassadeurs !

Un grand merci à tous les membres du Codir ainsi qu'à Christian BAGRAMOFF et Joel LUNARDI pour l'organisation matérielle de cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale, tous les participants se retrouvent autour du buffet convivial.

Date et Signatures :

La Présidente  
Sylvie PELLETIER



Le Secrétaire Général  
Guy VACHET

